

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Cinquante-troisième session
Genève, 16 – 25 septembre 2026

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

1. À sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé certaines questions d’organisation et de procédure et a notamment accordé le statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations (voir le paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).

2. L’annexe du présent document contient des informations sur les organisations qui, au 16 juillet 2026, ont demandé le statut d’observateur ad hoc aux sessions du comité. Les demandes sont reproduites telles qu’elles ont été reçues.

3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc soumises des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDÉ LEUR ACCRÉDITATION EN QUALITÉ
D'OBSERVATRICES AD HOC POUR LES SESSIONS DU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL

International Indigenous Fashion Council (IIFC)

Kumina Mosi Transnational Customary Polity (KMTCP)

Nubian Heritage Society

Ogiek Cultural Initiative Program (O.C.I.P.)

World Intangible Cultural Heritage Federation (WICHF)

INTERNATIONAL INDIGENOUS FASHION COUNCIL (IIFC)

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) 34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

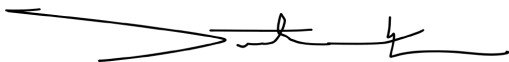
Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI

Madame, Monsieur,

Je vous écris au nom de l'International Indigenous Fashion Council (IIFC) afin de solliciter une accréditation pour participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. L'IIFC est un organisme à but non lucratif dirigé par des autochtones, dédié à la gouvernance, à la normalisation, à la protection et à la mise en valeur des ressources dans le domaine de la mode autochtone et des industries de la création connexes. Les travaux du Conseil sont directement liés aux expressions culturelles traditionnelles, aux savoirs traditionnels, au patrimoine culturel, à la propriété intellectuelle autochtone, au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, à l'attribution fidèle, au partage équitable des avantages, ainsi qu'aux mesures de protection contre l'appropriation illicite et l'utilisation abusive. Veuillez trouver ci-joint le formulaire de demande dûment rempli pour examen par le comité. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Dante Biss-Grayson, Founder
International Indigenous Fashion Council (IIFC)

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

International Indigenous Fashion Council (IIFC)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

L'International Indigenous Fashion Council (IIFC) est un organisme à but non lucratif dirigé par des autochtones, dédié à la gouvernance, à la normalisation, à la protection et à la mise en valeur des ressources dans le domaine de la mode autochtone et des industries de la création connexes. L'IIFC met en place une fédération mondiale qui relie les sections locales, les secteurs, les partenaires et les futures structures nationales grâce à des normes communes, une gestion responsable et une continuité intergénérationnelle. Son action vise à protéger les expressions culturelles et la propriété intellectuelle des peuples autochtones, à promouvoir des pratiques équitables et sûres au sein du secteur, et à élargir les perspectives professionnelles et économiques des créateurs, artisans, mannequins, producteurs, travailleurs, étudiants et communautés autochtones. Les travaux de normalisation de l'IIFC reposent sur la souveraineté autochtone, l'autorité culturelle, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, l'attribution fidèle, une rémunération équitable, le partage des avantages, des chaînes d'approvisionnement éthiques, le respect des données et la responsabilité. Le Conseil s'appuie sur l'éducation, l'engagement politique, les partenariats, les rencontres, les subventions, les médias, les processus de consultation et des outils pratiques pour soutenir la participation des communautés autochtones à l'écosystème mondial de la mode.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Protéger les expressions culturelles, la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles, la provenance et la représentation autodéterminée des peuples autochtones dans le secteur de la mode et les industries de la création connexes.
- Promouvoir la souveraineté autochtone, l'autorité culturelle, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, l'attribution fidèle, une indemnisation équitable, un partage équitable des avantages, la dignité au travail, la sécurité au travail et les pratiques de lutte contre l'appropriation.
- Mettre en place et piloter une fédération mondiale dirigée par des peuples autochtones, regroupant des sections locales, des secteurs, des partenaires et de futures structures nationales, dotée de normes communes et d'une gouvernance responsable.
- Élaborer des normes publiques, des lignes directrices, des clauses types, des outils pédagogiques et des parcours d'alignement volontaires par le biais de la Charte de la mode de la DNUDPA, de l'Accord international sur la mode autochtone et de futurs systèmes d'évaluation.
- Développer les opportunités professionnelles, économiques, éducatives et commerciales pour les créateurs, artisans, artistes, mannequins, producteurs, travailleurs du secteur textile, étudiants et communautés autochtones.

- S'impliquer dans les processus politiques, institutionnels et multilatéraux ayant une incidence sur la mode autochtone, le patrimoine culturel, les expressions culturelles traditionnelles, l'utilisation de l'IA et des données, les archives, les chaînes d'approvisionnement éthiques et la collaboration responsable.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Élaborer des politiques, des normes et des lignes directrices fondées sur les droits pour l'engagement des communautés autochtones dans le secteur de la mode, notamment en matière de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, de protocoles culturels, de collaboration, d'attribution, de provenance, d'IA et de données, d'archives et de partage des avantages.
- Réunir des créateurs, artisans, mannequins, producteurs, jeunes, aînés, autorités culturelles, sections locales, acteurs de différents secteurs, partenaires et institutions autochtones dans le cadre de consultations, de tables rondes, d'ateliers, de formations et de réunions d'information publiques.
- Proposer des formations, un accompagnement, du coaching, des services médiatiques, des prestations éditoriales et des programmes de développement professionnel aux professionnels et aux leaders du secteur de la mode issus des communautés autochtones.
- Mettre en place des parcours de partenariat et des services de consultation et de conseil destinés aux marques, maisons de mode, musées, universités, productions, conseils de la mode, organismes publics et institutions culturelles souhaitant s'engager en faveur de l'éthique.
- Soutenir les sections régionales et les secteurs d'activité, les subventions ou microsubventions, les partenariats stratégiques, les projets pilotes liés à la semaine de la mode ou aux protocoles de production, les projets liés aux musées et aux archives, les notes d'information sur le travail et les travailleurs, ainsi que les initiatives relatives à la provenance et à la chaîne d'approvisionnement.
- Suivre et contribuer aux débats politiques et internationaux concernant les droits des peuples autochtones, la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles, le patrimoine culturel, l'éthique de l'IA, les normes du travail et les systèmes de mode éthiques.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous vous intéressez aux questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

L'IIFC sollicite une accréditation en qualité d'observateur ad hoc, car les travaux du comité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles concernent directement la mode autochtone. La mode peut faire appel à des motifs, symboles, insignes, textiles, matières, récits, noms, images, archives et savoirs traditionnels propres à une communauté. Les activités de l'IIFC visent principalement à prévenir l'appropriation et la déformation des réalités; à renforcer le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, l'autorité culturelle, l'attribution, la provenance, la rémunération équitable et le partage des avantages; et à soutenir les normes élaborées par les peuples autochtones en matière de collaborations, d'expositions, d'éducation, de médias, de production, de chaînes d'approvisionnement, d'intelligence artificielle et d'utilisation du numérique. Cette participation permettrait à l'IIFC de suivre les négociations, de partager son expérience pratique acquise dans les secteurs de la mode et de la création, et d'apporter un point de vue issu des communautés autochtones sur la manière dont les cadres internationaux en matière de propriété intellectuelle affectent les expressions culturelles traditionnelles et les titulaires de droits autochtones.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Monde / international. Pays d'enregistrement principal ou siège social : États-Unis d'Amérique. Le travail de l'IIFC s'organise selon un modèle de fédération dirigée par des peuples autochtones, avec des sections locales, des secteurs, des collaborateurs et des représentants répartis dans plusieurs régions. Les descriptions régionales visent à refléter une large participation tout en respectant la souveraineté, les systèmes de reconnaissance, les protocoles culturels et le pouvoir de décision propres aux Nations tribales, aux Premières Nations, aux Pueblos, aux Nations autochtones et aux Communautés autochtones. L'IIFC ne prétend pas parler au nom d'une nation, d'une communauté ou d'un titulaire de droits sans y avoir été dûment habilité; il propose plutôt un cadre commun de gouvernance, de normalisation, de protection et de mise en valeur des ressources pour la mode autochtone et les industries de la création connexes. Ses activités et relations actuelles englobent une présence et une participation dans les régions des Plaines, des Pueblos, du Sud-Ouest, de la côte Est et de la côte Ouest de l'Amérique du Nord, au Canada, dans l'Arctique, au Pérou, en Aotearoa (Nouvelle-Zélande), en Australie et dans certaines parties de l'Asie, notamment à Bali.

Informations supplémentaires : veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum)

L'IIFC élabore actuellement un ensemble de normes fondées sur les droits, comprenant la Charte de la mode de la DNUOPA, l'Accord international sur la mode autochtone et le futur parcours menant au label "UNDRIP Fashion Seal". Cet accord est une déclaration publique et un cadre d'alignement volontaire visant à garantir la souveraineté des peuples autochtones en matière de mode, leur autorité culturelle, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, une rémunération équitable, le partage des avantages, la dignité au travail, une représentation fidèle, le respect de l'IA et des données, ainsi que la responsabilité institutionnelle. La stratégie de l'IIFC englobe des sections thématiques et sectorielles, des subventions, des programmes de mentorat, des actions médiatiques, des services de conseil, un engagement en matière de politiques publiques, des conseils en matière de provenance et d'archivage, ainsi que des outils destinés aux marques, aux musées, aux universités, aux productions, aux conseils de la mode, aux organisations syndicales, aux gouvernements et aux institutions culturelles. Cette fédération en plein essor comprend des représentants des membres, des sections locales, des secteurs et des partenaires issus des Plaines, des Pueblos, du Sud-Ouest, des côtes Est et Ouest, de l'ensemble du Canada et de l'Arctique, ainsi que des relations avec le Pérou, l'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), l'Australie et certaines régions d'Asie, notamment Bali. L'IIFC participerait en tant qu'observateur de la société civile dirigé par des populations autochtones, tout en respectant les procédures de l'OMPI et les décisions des États membres.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : **Boîte postale 40, El Prado, Nouveau-Mexique, 87529, États-Unis**

Tél. : 1-505-592-6375

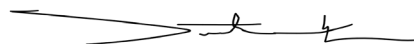
Tlcp. : Sans objet, sauf si l'IIFC dispose d'un numéro de télécopieur officiel

Mél. : info@iifc.pro

Site Web : <https://iifc.pro/>

Nom et titre du représentant de l'organisation : **Dante Biss-Grayson, Founder**

Signature :



KUMINA MOSI TRANSNATIONAL CUSTOMARY POLITY (KMTCP)

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Cette demande révisée est présentée en réponse à la demande de la Division des savoirs traditionnels en date du 28 juillet 2026; elle porte la signature du représentant habilité et le cachet officiel de l'organisation.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Signature :

JOSHMAR WALFORD

Coordonnateur désigné, représentant autorisé,
Kumina Mosi Transnational Customary Polity

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Kumina Mosi Transnational Customary Polity (KMTCP)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La Kumina Mosi Transnational Customary Polity (KMTCP) est une organisation non gouvernementale de peuples autochtones constituée en vertu du droit coutumier de la nation Kumina Mosi, dont les communautés membres sont d'origine Kongo/Bantou et sont réparties dans les Caraïbes et au sein de la diaspora africaine. La Polity est dirigée par trois organes permanents : l'Assemblée des Anciens (Conseil des Nana), qui constitue son organe décisionnel suprême; le Conseil central des Ntanu, chargé des aspects administratifs et opérationnels; et le Réseau des Kanda, un système de représentation communautaire fondé sur les lignées. Les décisions sont prises par consensus, conformément au protocole du droit coutumier. La Polity est administrée depuis Mississauga, en Ontario (Canada), et exerce son autonomie conformément aux articles 4, 31 et 34 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ses représentants habilités sont mandatés par l'Assemblée des Anciens pour s'exprimer au nom des lignées qui la composent lors de forums internationaux.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Protéger les savoirs traditionnels de la nation Kumina Mosi et de ses communautés membres contre toute appropriation abusive et contre la délivrance indue de titres de propriété intellectuelle.
- Préserver les expressions culturelles traditionnelles des communautés membres, notamment les pratiques cérémonielles et le vocabulaire coutumier issu du kikongo.
- Assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés détenus par les communautés membres.
- Recueillir régulièrement des informations sur les savoirs traditionnels gérés par la communauté à des fins de protection, avec le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des lignées concernées.
- Renforcer la capacité des communautés membres à participer à l'élaboration des politiques nationales et internationales en matière de propriété intellectuelle.
- Faire respecter le droit coutumier de la nation Kumina Mosi en tant qu'autorité régissant ses propres systèmes de connaissances.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Exploitation de l'International Registry of Traditional Science (IRTS) sur kmtcpirts.org, un registre numérique géré par la communauté et destiné à recueillir des informations sur les savoirs traditionnels des communautés membres et à les publier à des fins de protection, à l'aide du protocole OAI-PMH (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting, version 2.0).

- Recueil d'informations sur les savoirs médicaux traditionnels détenus par les lignées membres, dont la provenance est consignée conformément à la norme IEEE 2890-2025, "IEEE Recommended Practice for Provenance of Indigenous Peoples Data".
- Consultation de la communauté et formation sur l'exigence de divulgation établie par le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés adopté à Genève en mai 2024.
- Élaboration de documents techniques et de politique générale sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, destinés aux processus nationaux et internationaux.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

Les questions dont est saisi le comité, à savoir la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, relèvent directement du mandat de la Polity. La Polity détient et gère les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles pour le compte des lignées qui en sont membres, et ces actifs sont exposés à des risques d'appropriation illicite ainsi qu'à la délivrance indue de brevets et d'autres droits. La Polity possède une expérience opérationnelle dans le domaine de la fixation défensive gérée par les communautés et dans l'enregistrement de la traçabilité des données pour les détenteurs de savoirs autochtones. Elle souhaite faire part de cette expérience au comité, afin de suivre l'évolution des projets d'instruments relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, ainsi que la mise en œuvre du Traité de l'OMPI de 2024 sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, ainsi que de veiller à ce que la position des communautés de la diaspora d'origine kongo/bantoue soit prise en considération dans l'élaboration des normes internationales.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Canada (avec des communautés membres réparties dans les Caraïbes et au sein de la diaspora africaine)

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum)

La Polity dispose d'un secrétariat administratif et d'un coordonnateur désigné pour la correspondance avec l'OMPI. Le coordonnateur organise le Cours général sur la propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI (DL-101) et le cours sur les Stratégies de formation à la propriété intellectuelle (IPTI-001); il est par ailleurs candidat à la promotion 2026 du Cours international de perfectionnement sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle, organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI et le KIPO. Il a achevé le cours en ligne du HCR sur les droits des peuples autochtones (modules 1 et 2) ainsi que les cours de l'UNITAR consacrés au renforcement de la participation des parties prenantes à la mise en œuvre et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Polity dispose donc des capacités techniques, administratives et financières internes nécessaires pour gérer son registre et rendre compte des fonds perçus. Bien qu'elle soit gérée depuis le Canada, les lignées membres de Polity sont réparties dans l'ensemble des Caraïbes et au sein de la diaspora africaine, ce qui confère à son action un caractère transnational.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : 1560 Bloor Street, Mississauga, Ontario L4X 1R8, Canada

Tél. : +1 (289) 659-2785

Mél. : admin@kmtcpirts.org

Site Web : <https://kmtcpirts.org/>

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Joshmar Walford, coordonnateur désigné

SIGNATURE ET CACHET OFFICIEL DE L'ORGANISATION

La présente demande est signée par le représentant habilité de la collectivité et certifiée par les présidents de ses organes dirigeants, conformément au protocole de droit coutumier de la nation Kumina Mosi.



Joshmar Walford

Coordonnateur désigné et représentant habilité

Signature (1) : 

Date : 29th July 2026

Ashley Keiron Jermaine Barnes

Président de l'Assemblée des Anciens (Conseil de Nana)

Signature (2) : 

Date : 29th July 2026

Dervhano Harris

Président du Conseil central des Ntanu

Signature (3) : 

Date : 29th July 2026

NUBIAN HERITAGE SOCIETY

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Adel Moussa

(Nom et signature du représentant ou de la représentante)



**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Nubian Heritage Society

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La Nubian Heritage Society est une organisation non gouvernementale fondée en 1980 au Caire (Égypte). Elle est officiellement accréditée dans le cadre de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (numéro d'accréditation 90446). La société joue un rôle central dans le recueil d'informations sur l'identité culturelle et le patrimoine nubien à des fins de préservation et de promotion, faisant le lien entre la recherche universitaire et la sauvegarde à l'échelle communautaire.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Recueillir des informations sur le patrimoine culturel immatériel nubien aux fins de leur sauvegarde, notamment les traditions orales, les langues et les contes populaires.
- Donner les moyens d'agir à la communauté locale nubienne, en particulier aux femmes et aux jeunes, grâce à des projets de développement axés sur le patrimoine.
- Protéger les savoirs et le savoir-faire traditionnels nubiens contre toute appropriation illicite.
- Faciliter la recherche scientifique et offrir une ressource culturelle authentique aux chercheurs du monde entier.
- Promouvoir les expressions culturelles nubiennes à travers des forums nationaux et internationaux

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Recueil d'informations sur le patrimoine et archivage : la NHS enregistre et numérise les savoirs traditionnels nubiens, notamment les techniques artisanales, les styles architecturaux et les traditions orales, afin de les préserver de la disparition.
- Formation communautaire et renforcement des capacités : L'association organise des formations à la collecte de données sur le terrain à l'intention des jeunes de la région, ainsi que des ateliers destinés aux artisans, afin d'assurer la préservation durable des expressions culturelles traditionnelles nubiennes.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

En tant qu'organisation représentant la communauté locale nubienne, notre objectif principal est de mettre en place des cadres juridiques visant à protéger nos savoirs traditionnels et nos

expressions culturelles traditionnelles. Notre priorité stratégique actuelle consiste à créer une “marque collective” pour l’artisanat nubien, afin de garantir la protection de l’indication géographique et d’empêcher toute exploitation commerciale par des tiers sans le consentement de la communauté. Notre participation aux travaux de l’IGC est essentielle pour pouvoir aligner nos protocoles locaux de protection sur les normes internationales en matière de propriété intellectuelle.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Égypte

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum)

La Nubian Heritage Society (NHS) est une organisation communautaire qui se consacre à la préservation de l’identité culturelle nubienne au niveau local. En tant qu’ONG accréditée par l’UNESCO (numéro d’accréditation 90446), la société joue un rôle essentiel de passerelle entre les normes internationales en matière de sauvegarde et les pratiques des communautés locales. Notre travail se caractérise par un engagement direct sur le terrain, notamment par la formation des jeunes et des femmes de la région aux techniques de collecte de données et d’inventaire, afin de garantir que les savoirs traditionnels restent sous la responsabilité de la communauté. La NHS s’engage à garantir la protection des expressions culturelles traditionnelles de la communauté nubienne contre toute appropriation illicite, et notre participation aux travaux de l’IGC est essentielle à l’élaboration de protocoles communautaires visant à assurer la protection juridique de notre patrimoine collectif.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale:

15 Abdel Aziz Gawish St., Abdeen, Le Caire, Égypte

Tél. : +20 1009539667

Tlcp. : –

Mél. : nb.altarath@gmail.com

Site Web : –

Nom et titre du représentant de l’organisation :

Adel Moussa,
Directeur, Nubian Heritage Society

OGIEK CULTURAL INITIATIVES PROGRAMS

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

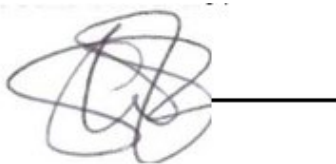
Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Simon Nadunqwenkop
(Name and Signature of Representative)



**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

OGIEK CULTURAL INITIATIVES PROGRAM

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

L'Ogiek Cultural Initiative Program (O.C.I.P.) reconnaît qu'une participation efficace des acteurs communautaires nécessite une approche structurée fondée sur la transparence, l'inclusivité et une collaboration active. Afin d'obtenir des résultats significatifs et durables, l'organisation adopte un cadre en quatre phases comprenant la cartographie des parties prenantes, leur mobilisation, la co-création et le retour d'expérience. Cette approche participative garantit que les parties prenantes sont activement impliquées tout au long de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes, favorisant ainsi l'appropriation, la responsabilisation et un impact à long terme.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Promouvoir la paix ainsi que la sensibilisation aux droits de l'homme et leur mise en œuvre.
- Organiser des ateliers intercommunautaires.
- Se concerter et échanger des informations avec des organisations internationales.
- Organiser des campagnes de plantation d'arbres dans les zones touchées par des conflits.
- Défendre les droits ancestraux, préserver la culture ogiek.
- Le patrimoine culturel à travers des musées gérés par la communauté qui protègent la forêt.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Défense des droits et engagement politique à l'échelle internationale.
- Programmes de formation et de renforcement des capacités.
- Publication de supports pédagogiques et de sensibilisation.
- Initiatives de sensibilisation communautaire et de soutien aux établissements scolaires.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

Au Kenya, la propriété intellectuelle est régie par des lois telles que la loi sur le droit d'auteur (2001), la loi sur les marques (CAP 506), la loi sur la propriété intellectuelle (2001) et la protection du droit d'auteur. Nous sommes intéressés par cette question en raison de notre bon sens et de notre compréhension de notre propriété et de nos autres biens matériels. Dans la société moderne, la notion de propriété va toutefois bien au-delà.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Narok (Kenya)

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum)

L'Ogiek Cultural Initiatives Program (O.C.I.P) est une organisation non gouvernementale basée au Kenya. Elle a été enregistrée en 2003 en tant qu'ONG en République du Kenya. Nous luttons pour la défense des droits du peuple autochtone des Ogiek sur le continent africain, notamment au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et dans d'autres pays africains. Les Ogiek sont une communauté autochtone de chasseurs-cueilleurs du Kenya, historiquement et culturellement liée au complexe forestier de Mau. Leur organisation sociale repose sur des structures profondément égalitaires, fondées sur les lignées claniques et un système de groupes d'âge.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

P.o.Box 226 Narok, Kenya

Tél. : +254791908016/ +254739182051

Tlcp. : sans objet

Mél. : ogiekcip.indigenious@gmail.com

Site Web : sans objet

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Simon Nadungwenkop (directeur exécutif de l'O.C.I.P.)

WORLD INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE FEDERATION (WICHF)

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yangyang Duan, President
18 July 2026

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux
ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

World Intangible Cultural Heritage Federation (WICHF)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La World Intangible Cultural Heritage Federation (WICHF) est une association à but non lucratif du Colorado qui collabore avec des organisations de défense du patrimoine, des praticiens et des spécialistes dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. La WICHF a mis au point une plateforme numérique de traçabilité pour vérifier le bon respect des droits, proposant des profils distincts, basés sur des codes QR, pour les dépositaires du patrimoine et les produits. La plateforme est conçue pour enregistrer la filiation, le statut de reconnaissance, les certificats, les œuvres et les documents audiovisuels, ainsi que la provenance, les autorisations, les niveaux d'accès, la mention des auteurs, les utilisations autorisées et restreintes, les contacts relatifs aux licences et les modalités de partage des avantages. Dans le cadre d'une coopération officielle avec la Zhuzhou Intangible Cultural Heritage Protection Association, la WICHF prépare actuellement un projet pilote dans la province du Hunan portant sur les éléments du patrimoine, leurs dépositaires et les expressions artisanales représentatives, en commençant par la broderie Xiang. Elle mène également des travaux de recherche appliquée sur le savoir-faire traditionnel en matière de laque et le travail de production de dessins et modèles contemporain.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Recueillir des informations sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles avec le consentement éclairé et la participation du praticien ou du détenteur.
- Créer des fiches de sensibilisation aux droits pour les dépositaires, les objets artisanaux et les produits, en précisant notamment leur provenance et leurs conditions d'utilisation.
- Lutter contre l'appropriation illicite et l'utilisation commerciale non autorisée des motifs de broderie, des motifs textiles et des expressions artisanales.
- Promouvoir la mention de la source, l'octroi de licences appropriées et des accords équitables en matière de partage des avantages.
- Sensibiliser les praticiens et les organisations culturelles à la propriété intellectuelle.
- Soutenir le travail de production de dessins et modèles contemporain éthique et la recherche portant sur les expressions culturelles traditionnelles.
- Apporter au travail de l'IGC une expérience concrète de la société civile.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Gestion d'une plateforme numérique de traçabilité comportant des profils QR distincts pour les produits du patrimoine et les dépositaires du patrimoine.
- Configuration des champs relatifs au consentement, à l'accès, à l'attribution, à l'utilisation autorisée, aux contacts en matière de licence et aux dispositions relatives au partage des avantages.

- Élaboration d'un projet pilote agréé dans le Hunan à compter du 1^{er} août 2026; des activités de recueil d'informations ont été organisées pour 15 éléments du patrimoine, la broderie Xiang devant constituer l'axe principal dans un premier temps.
- Étude de l'utilisation responsable des motifs traditionnels et du savoir-faire traditionnel en matière de laque, ainsi que des matériaux associés et des travaux de production de dessins et modèles contemporains.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

La broderie traditionnelle, les motifs textiles et d'autres formes d'artisanat peuvent être réutilisés dans des produits commerciaux sans consentement explicite, sans mention de l'auteur, sans indication de provenance et sans accord sur le partage des avantages. Les régimes actuels de droit d'auteur et de dessins et modèles peuvent protéger certaines œuvres contemporaines, mais ils ne couvrent souvent pas pleinement les expressions culturelles traditionnelles héritées, détenues collectivement ou transmises de génération en génération. La WICHF élabore donc un cadre pratique associant les données de provenance, le consentement éclairé, les contrôles d'accès, l'attribution, les informations relatives aux utilisations autorisées, les coordonnées des responsables des licences, les protocoles communautaires et les accords de partage équitable des avantages. Sa plateforme numérique n'est pas conçue comme une simple archive publique, mais comme une infrastructure respectueuse du droit d'auteur qui consigne les conditions de conservation et d'utilisation tout en protégeant les connaissances soumises à des restrictions. La WICHF sollicite le statut d'observateur afin d'apporter son expérience en matière de développement de plateformes, de recueil d'informations sur l'artisanat traditionnel, de recherche appliquée et d'un projet pilote agréé sur la gouvernance des droits émergents, et afin de suivre les travaux de l'IGC visant à prévenir l'appropriation abusive et à permettre aux communautés et aux praticiens de garder le contrôle de leurs savoirs traditionnels et de leurs expressions culturelles et d'en tirer profit.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Chine. WICHF est une société enregistrée dans le Colorado, aux États-Unis d'Amérique, d'où elle coordonne ses activités internationales, tandis que ses actions de coopération sur le terrain et la mise en œuvre de ses projets pilotes se déroulent principalement en Chine.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum)

La WICHF a été constituée dans le Colorado, aux États-Unis d'Amérique, le 28 décembre 2025 (numéro d'identification de l'entité : 20258404839). Les fonctionnalités principales de sa plateforme ont été déployées par étapes les 1^{er} mai et 1^{er} juillet 2026 et fonctionnent actuellement uniquement avec des données de test. Un projet pilote dans le Hunan, approuvé par les partenaires, devrait débiter le 1^{er} août 2026. Les informations préliminaires concernant 15 objets du patrimoine ont été rassemblées. La phase initiale de mise en service ne permettra la publication des fiches vérifiées relatives aux dépositaires du patrimoine et aux produits qu'après obtention du consentement individuel, vérification par les partenaires et contrôle de la conformité des données. La WICHF ne revendique pas la propriété des savoirs ou des expressions culturelles traditionnelles détenus par les communautés. Son rôle consiste à aider les dépositaires et les professionnels participants à recueillir des informations sur la

provenance, à définir les conditions d'accès et les utilisations autorisées, à recevoir les mentions d'attribution et à mettre en place des accords appropriés en matière de licences et de partage des avantages. Des professionnels de la propriété intellectuelle participent à cette initiative.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale:

500 N GRANT ST STE C
DENVER, CO 80203, UNITED STATES

Tél. : +86 15510217232
Tlcp. : S.O.
Adresse électronique : president@wichf.org
Site Web : <https://www.wichf.org>

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Yangyang Duan, président

[Fin de l'annexe et du document]